

L'enseignement du sport peut-il se limiter à la théorie? Réponse des enseignants des hautes écoles pédagogiques.

Mesdames, Messieurs,

Etant donné la foule d'informations passionnantes qui nous ont été transmises au cours de cette matinée et de la pause de midi, je vais m'efforcer de présenter aussi brièvement que possible le point de vue de ceux qui enseignent l'éducation physique et sportive dans les hautes écoles pédagogiques. La tâche qui m'incombe n'est toutefois pas chose aisée, car nombre d'entre elles proposent des cursus particuliers, aux contenus parfois très spécifiques, voire empreints de réalités régionales, qui ne sont donc pas toujours équivalents ni comparables. Il me semble néanmoins qu'au niveau préscolaire et primaire, les pédagogues du sport se rejoignent en de nombreux points.

Pour faciliter l'écoute de ma présentation et vous aider à vous concentrer sur les points essentiels de la formation et du perfectionnement des enseignants malgré la faim qui nous tenaille, je vous ai concocté un petit «apéritif» avant l'ouverture du buffet: voici quelques photos prises pendant les cours que je dispense à la Haute école pédagogique de Soleure, qui illustrent toute la diversité, l'intensité et l'authenticité de l'enseignement d'une matière unique en son genre – la seule matière enseignée à l'école qui s'adresse explicitement à tous.

Ces photographies montrent bien la valeur du sport, voire la véritable plus-value qu'il peut apporter. Nulle autre discipline ne parvient en effet à intégrer l'individu de la sorte, c'est-à-dire à la fois dans sa globalité et sous ses multiples facettes, aussi bien sensibles qu'émotionnelles. Placé sous le signe de l'action, le sport possède une dynamique et un attrait particuliers, qui en font la matière préférée des écoliers depuis plus de 150 ans. Les dernières études en date attestent en outre que les méthodes d'enseignement dynamiques exercent une influence positive sur le développement neurologique. Les futurs enseignants découvrent par eux-mêmes tous les bénéfices de ce climat propice à l'apprentissage en cours de pédagogie du sport, parfaite démonstration de la théorie de Decker pour un apprentissage réussi ou «durable», comme on dit aujourd'hui: nous retenons 10% de ce que nous lisons, 20% de ce que nous entendons, 30% de ce que nous voyons, 50% de ce que nous regardons et écoutons, 70% de ce que nous réexpliquons et 90% de ce que nous faisons nous-mêmes. L'action s'impose donc.

Ce sont les hautes écoles pédagogiques qui forment le plus d'enseignants en sport. Cet effet multiplicateur doit être reconnu et correctement exploité. Les jeunes enseignants méritent une formation de base adéquate et dispensée par des personnes compétentes dans le domaine du sport, car eux seuls sont à même de motiver les enfants en leur proposant des cours adaptés et en faisant figure d'exemple. Paul Watzlawick disait: «On ne peut pas se permettre de ne pas communiquer». J'ai repris à mon compte pour mes étudiants sa célèbre phrase, qui est devenue dans mes cours: «On ne peut pas se permettre de ne pas donner l'exemple».

En cette période de réforme, un autre vieil adage se vérifie: «La seule constante, c'est le changement». Lorsque l'on se penche sur la formation dispensée aux enseignants ces dix dernières années, certains changements extérieurs sont

frappants. Mais quels sont les progrès qui ont été accomplis depuis la triade de Pestalozzi? Qu'est-ce qui caractérise la formation des enseignants aujourd'hui? Comment a-t-elle évolué ces dernières années? Petite rétrospective.

La formation séminariste que l'Allemagne nous a envinée pendant des dizaines d'années ne connaissait pas de distinction entre matières principales et secondaires. Toutes les disciplines y étaient placées sur un pied d'égalité et revêtaient la même importance pour la progression au sein du cursus. Les futurs enseignants suivaient tout d'abord un cycle d'initiation de trois ans, au cours duquel ils étaient formés à toutes les matières scolaires lors de cours théoriques et pratiques spécialisés. Il existait également des conditions d'admission en sport, qui faisaient l'objet d'un examen dont la réussite était obligatoire. Les candidats devaient posséder certaines aptitudes en gymnastique, aux agrès, en athlétisme, en natation, en danse et en sports d'équipe. Un temps et une énergie considérables étaient investis dans l'acquisition des compétences théoriques et pratiques fondamentales. Les candidats devaient faire montre d'un réel surpassement technique. Lorsque l'on convertit la formation séminariste de cinq ans qui était alors dispensée dans le canton de Soleure en points ECTS compatibles à l'échelle européenne d'aujourd'hui, on obtient 735 heures de formation en sport, soit 30 points ECTS, sans tenir compte des options, des travaux personnels et des différents stages permettant aux futurs enseignants de se faire leurs premières armes dans l'enseignement du sport sur le terrain. Un total considérable, comprenant également des stages d'études en sport, plusieurs camps de sports d'hiver, ainsi que diverses journées consacrées à la randonnée et à d'autres activités physiques. La focalisation sur le degré d'enseignement visé et sur l'enseignement en lui-même n'intervenait qu'au cours du cycle supérieur, avec la formation méthodique et pédagogique spécialisée, qui s'étalait sur deux ans. Les formateurs s'efforçaient alors d'apprendre aux futurs enseignants à donner de bons cours de sport – un objectif clairement défini qui devrait à mon sens rester celui de la formation dispensée dans les hautes écoles pédagogiques aujourd'hui au nom du bien des enfants, censé cristalliser les intérêts de tous les spécialistes de l'enseignement, rappelons-le.

Le passage aux Hautes écoles pédagogiques représentait un défi de taille pour de nombreux cantons. Les nouvelles structures et directives, les accords de Bologne et la tertiarisation de la formation des enseignants en elle-même ont suscité un fort scepticisme et une vive opposition, qui subsistent d'ailleurs aujourd'hui. Le temps de formation a été réduit de manière drastique dans la plupart des matières, ébranlant le sport au point de le remettre en cause en tant que discipline. L'article de Martin Beglinger récemment paru dans «*Magazin*» sous le titre «*Werdet Lehrer!*» montre les nombreuses facettes de l'âpre combat qui se livre actuellement entre les praticiens de la vieille école et la nouvelle génération bardée de diplômes et de titres universitaires en sciences de l'éducation. Etant moi-même au cœur de ces querelles depuis plusieurs années, je garderai ma réserve sur le sujet ici.

Mais de quoi s'agit-il au juste? Je reste convaincu qu'à l'école, nos enfants peuvent prétendre à des cours de sport au contenu varié et à l'organisation irréprochable, ce qui nécessite des enseignants au bénéfice d'une solide formation initiale et continue. Pour enseigner une discipline inscrite dans l'action comme le sport, il faut posséder un certain niveau de connaissances et de savoir-faire, ce qui requiert du temps et une réelle expérience pratique. En tant que formateur en didactique du sport dans une Haute école pédagogique, je me sens responsable de la progression de mes étudiants sur les plans technique et méthodique. J'aime par conséquent les observer en situation d'enseignement, les aider en leur prodiguant quelques conseils et leur transmettre l'envie de dispenser de bons cours de sport. Cette formation doit

cependant s'appuyer sur certaines théories, qui demeurent indispensables à la pratique. Il ne s'agit en aucun cas de se «déconnecter des théories scientifiques», pour reprendre la formulation de Martin Beglinger dans l'article précité. Reste que les enseignants doivent réussir à susciter l'enthousiasme des enfants pour le sport et l'activité physique. Or comme le disait le grand pédagogue du sport allemand Meinhart Vollkammer dans son best-seller sur la didactique du sport intitulé «*Vom Mut trotzdem Lehrer zu sein*»: «La motivation des élèves à apprendre reflète celle de l'enseignant à enseigner!». En d'autres termes, les enseignants doivent parvenir à communiquer un certain enthousiasme pour une discipline qui ne soit pas évaluée au petit bonheur la chance ni érigée comme modèle dans les classements des experts. La valence de la matière et son influence positive sur le développement des enfants et des adolescents doivent être reconnues et bénéficier de toute la place qu'elles méritent au sein de la formation.

L'un des grands principes directeurs de la formation méthodique et pédagogique consiste à faire apprendre en s'amusant et en mettant la main à la pâte. Chaque heure de sport doit suivre ce précepte, auquel les enseignants des hautes écoles pédagogiques s'efforcent eux aussi de se conformer. Les étudiants doivent en effet constater les résultats de cette noble approche sur eux-mêmes pour l'appliquer ensuite dans leur cours. Or cette expérience ne peut se fonder que sur la pratique et sur l'action – ce qui ne signifie toutefois en aucun cas que les bases des sciences du sport ne doivent pas être inculquées.

La forte réduction du temps de formation intervenue lors de la réforme des hautes écoles pédagogiques a donné lieu à une lutte acharnée autour de la répartition des crédits ECTS entre les différentes matières, chaque discipline essayant de tirer la couverture à elle afin de se voir attribuer le maximum de points. Nombre de décisions ont été prises selon des voies hiérarchiques souvent obscures, sans l'assentiment de la base. Dans ce contexte, rien d'étonnant à ce qu'elles suscitent le rejet des enseignants, d'autant qu'il leur revient désormais de mettre en pratique ces idées nouvelles. Certaines instances politiques ont bien tenté d'influer sur le cours des choses en émettant des recommandations sur la répartition du temps de formation, mais sans grand succès. En 2003, la CDIP exigeait un minimum de 15 points ECTS pour les enseignants en sport se destinant au degré préscolaire et primaire, mais fort peu de Hautes écoles pédagogiques ont tenu compte des exigences formulées dans son document-cadre. Il a été décidé de valider les cursus même avec moins de la moitié des points requis et la tendance est encore à la baisse, puisque les étudiants doivent acquérir certaines connaissances didactiques spécialisées seuls, en auto-apprentissage. Si la méthode est pertinente pour certains sujets et présente le mérite d'inciter les futurs enseignants à se prendre en charge, en tant que responsable, elle me cause quelques inquiétudes, notamment en termes d'infrastructures et de sécurité lorsque mes étudiants doivent travailler à des ateliers pratiques dans une salle de sports sans aucun encadrement. En tant que formateur, pourrai-je continuer à m'identifier à un cursus réduit encore d'un tiers? Sur le terrain, de nombreuses équipes en poste dans les écoles se plaignent d'ores et déjà du manque de compétences dans certaines disciplines, dont le sport. Ce phénomène apparaît aussi dans les formations des professeurs de sport des degrés secondaires 1 et 2. Car pour enseigner une matière, encore faut-il disposer des blocs d'enseignement nécessaires.

La mise en place d'enseignants spécialisés dans un groupe de matières et le choix des disciplines allant de pair devraient constituer une autre pomme de discorde, car en termes de qualité de l'enseignement, ce modèle est certainement à revoir.

Du point de vue des organismes de formation, je pense pouvoir dire que la plupart des hautes écoles pédagogiques mettent en œuvre tout ce qui est en leur pouvoir afin d'intégrer à leurs plans d'études toutes les restructurations et nouveautés préconisées. Leurs cursus ne doivent toutefois pas être pollués par des ajouts d'éléments pseudo-académiques. Le poids accordé aux sciences de l'éducation doit demeurer raisonnable. Les étudiants ont certes besoin d'une formation théorique, mais celle-ci doit rester axée sur la pratique et adaptée aux réalités du travail sur le terrain, ce qui suppose des créneaux horaires suffisants.

Je vous remercie de votre attention.